DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal : le 08/11/2013

Affichage du Compte-Rendu Sommaire et affichage intégral : le 22/11/2013

SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2013

Délibération n° D-2013-486

Prime de vacances versée aux personnels municipaux en activité au titre de l'année 2014

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents:

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Elsie COLAS, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Madame Gaëlle MANGIN, Madame Annie COUTUREAU, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Julie BIRET, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Alain BAUDIN, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Elsie COLAS

Excusés:

Madame Maryvonne ARDOUIN.

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 novembre 2013

Délibération n° D-2013-486

Direction Ressources Humaines

Prime de vacances versée aux personnels municipaux en activité au titre de l'année 2014

Monsieur Jean-Louis SIMON, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Par délibération du 21 décembre 2012, le Conseil municipal a fixé le montant de la prime de vacances 2013 des personnels municipaux en activité à 752,37€.

Celle-ci peut être revalorisée chaque année dans les limites prévues par les dispositions légales réglementaires, à savoir dans la limite de l'augmentation des traitements de la fonction publique.

En 2013, les traitements de la fonction publique n'ont pas été revalorisés. En conséquence, le montant de la prime de vacances 2013 doit être reconduit pour l'année 2014.

Les crédits sont prévus au budget.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- fixer le montant de la prime de vacances versée aux personnels municipaux en activité en 2014 à 752,37€.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 44
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 1

Pour Madame le Maire de Niort, **Geneviève GAILLARD** L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON